



**A tous les prêtres du diocèse.**

Versailles, le 10 juin 2015

Chers amis,

Le Pape François convoque pour l'année pastorale à venir un **Jubilé extraordinaire de la Miséricorde**, dont il détaille le sens et les enjeux dans la bulle d'indiction *Misericordiae Vultus* publiée le 11 avril dernier. L'objectif de cette Année Sainte est de nous inviter à faire l'expérience, personnellement et en communauté, de la Miséricorde de Dieu, pour en témoigner auprès de tous.

Dans notre diocèse, nous vivrons ce jubilé au rythme de toute l'Eglise, en nous efforçant d'entrer dans **une dynamique de conversion** :

- *Prise de conscience* : à l'écoute de la Parole, se préparer à faire pour soi-même et en communauté l'expérience de la Miséricorde divine ;
- *Confession* : recevoir le sacrement de la réconciliation, largement proposé localement, au plus près des lieux de vie de chacun ;
- *Pèlerinage* : vécu dans une démarche pénitentielle de pécheur pardonné ;
- *Franchissement de la porte de la Miséricorde*
- Pour parcourir un *chemin de prière* construit autour de textes bibliques sur le thème de la Miséricorde;



Ensemble, nous allons donc nous engager dans une démarche passant en quelque sorte par « 2 portes de Miséricorde » :

### **1 - Une porte jubilaire, ouverte dans la Cathédrale St Louis :**

L'ouverture de cette porte aura lieu le **dimanche 13 décembre après-midi**, au cours d'une célébration mariale. Elle introduira à un itinéraire biblique sur le thème de la Miséricorde proposé à l'intérieur de la Cathédrale, dans l'esprit du chemin baptismal aménagé dans la Collégiale de Poissy. A l'occasion

de l'année Saint Louis, vous étiez invités à organiser des pèlerinages paroissiaux. Pour le jubilé, la démarche pourra se faire au choix, plutôt individuellement, en famille, ou bien-sûr en groupe, selon les modalités qui seront communiquées ultérieurement par la paroisse Cathédrale.

## 2 – Une porte « pastorale », ouverte dans la vie de chaque communauté :

Une rapide observation des outils de présentation de nos communautés, sur papier comme sur les supports numériques, permet de constater que les portes d'entrée que nous offrons à ceux qui nous abordent sont le plus souvent sacramentelles ou catéchétiques. Exception faite du deuil, trop peu nombreuses et immédiatement visibles sont les portes offertes à ceux qui s'approchent en portant une souffrance particulière, individuelle ou familiale.

J'invite donc les Conseils Pastoraux des paroisses, des établissements scolaires d'enseignement catholique, ou des différentes aumôneries, à réfléchir dès la rentrée à la meilleure manière d'ouvrir dans leur vie locale de nouvelles portes de Miséricorde pour se rendre accessible au plus grand nombre, et particulièrement aux personnes en souffrance. Il s'agira concrètement de réfléchir, selon les cas :

- aux *temps d'accueil* d'écoute, de prière, de compassion ouverts dans la vie de la communauté;
- à la promotion et à l'accessibilité du *sacrement de réconciliation*, au-delà des habituelles propositions faites avant Noël et avant Pâques ;
- aux *initiatives missionnaires* prises pour faire connaître ces « portes de miséricorde » au-delà du cercle des pratiquants de chaque dimanche.
- Il pourra aussi s'agir d'initiatives d'accueil et d'accompagnement prises spécifiquement *en direction des familles en souffrance* ;
- ou encore d'*œuvres de Miséricorde* entreprises conjointement *avec des croyants d'autres religions, etc....*

Le champ du possible est vaste ! A chacun d'être créatif!

Des outils seront progressivement élaborés pour soutenir notre démarche, notamment **un livret jubilaire** pour l'ensemble du diocèse, ainsi qu'**un parcours de réflexion** « Heureux les Miséricordieux » qui permettra une animation pastorale par petits groupes.

**Les prêtres et les diacres** sont spécifiquement appelés à se faire **tous missionnaires de la Miséricorde**, par un effort de disponibilité accrue pour l'accueil et les confessions, mais aussi pourquoi pas par un service de prédication croisée entre les paroisses, au sein d'un même doyenné ou plus largement, notamment pendant le Carême et à l'occasion du dimanche de la Miséricorde (3 avril 2016). Je vous invite à réfléchir à la mise en œuvre de ce mouvement missionnaire dès vos réunions de rentrée en doyenné.

« Au cours de ce Jubilé, laissons-nous surprendre par Dieu. Il ne se lasse jamais d'ouvrir la porte de son cœur pour répéter qu'il nous aime et qu'il veut partager sa vie avec nous » (MV §25). Avant de figer nos plannings et nos agendas, rendons-nous disponible pour vivre ce temps de grâce qui nous est offert.



† Éric AUMONIER  
Évêque de Versailles